



Corporation commerciale canadienne

Rapport financier trimestriel (Non vérifié)

**Pour les périodes de trois et neuf mois terminées
le 31 décembre 2011**

COMMENTAIRES ET ANALYSE DE LA DIRECTION

Nature des activités et contexte opérationnel

En cette nouvelle ère de défis économiques et de concurrence accrue à l'échelle mondiale pour les exportateurs canadiens, la Corporation commerciale canadienne (CCC) a adopté une position stratégique pour jouer un rôle de chef de file en collaborant, à titre de partenaire du gouvernement du Canada, avec un large éventail d'entreprises canadiennes qui cherchent à percer les marchés internationaux de la défense, ainsi que les marchés internationaux de l'infrastructure dans des pays émergents et en développement. La stratégie fondée sur cinq secteurs d'activités qu'a élaborée la CCC s'est déjà avérée efficace, comme en témoignent la croissance des ventes pour les exportateurs du pays et l'augmentation du nombre d'emplois pour les Canadiens. Qui plus est, la Corporation a atteint ces résultats tout en assurant sa rentabilité.

Principales données financières

Le cumul annuel des opérations et du résultat global de la CCC pour la période se terminant le 31 décembre 2011 a donné lieu à un surplus de 0,4 million de dollars, comparativement à un surplus de 2,0 millions de dollars pour la même période se terminant le 31 décembre 2010. Cette baisse nette de 1,6 million de dollars, ou d'environ 80 %, d'un exercice à l'autre est attribuable à une baisse des produits de 0,5 million de dollars et à une augmentation des charges totales de l'ordre de 1,1 million de dollars. Les crédits parlementaires sont demeurés essentiellement au même niveau qu'à l'exercice précédent. La diminution des produits a découlé d'une baisse des frais de service perçus de 0,9 millions de dollars, laquelle a été partiellement compensée par une hausse de 0,4 million de dollars des autres produits. La presque totalité de la hausse des charges totales découle d'une reprise sur une provision effectuée pendant l'exercice 2010-11. En effet, pendant l'exercice 2010-11, la CCC a repris une provision de 1 million de dollars au titre des dépenses de remédiation de contrats qui avait été inscrite dans les années précédentes mais qui n'était plus nécessaire, les questions contractuelles ayant été réglées. Il n'y a pas eu de telle reprise en 2011-12. Les frais d'administration, par ailleurs, n'ont pratiquement pas varié entre les exercices 2011-12 et 2010-11 pour la période visée. La CCC continue de réaliser d'importants investissements afin d'appuyer sa croissance, toutefois, elle veille à contrôler ses frais d'administration, en fonction des produits générés et conformément aux grandes lignes des mesures de limitation des coûts établies par le gouvernement du Canada dans les budgets de 2010 et 2011.

Le résultat observé pour le troisième trimestre de l'exercice 2011-12 est un déficit opérationnel de 0,4 million de dollars, alors que l'on observait un surplus opérationnel de 1,8 million de dollars pour la même période en 2010-11. Le total des produits et des crédits parlementaires au troisième trimestre de ces deux exercices s'est chiffré à 6,4 millions et à 7,7 millions de dollars, respectivement, lesquels ont été partiellement compensés par des charges totales de 6,8 millions de dollars et de 5,9 millions de dollars, respectivement.

On trouvera ci-après une analyse détaillée des principales données financières de la CCC en 2011-12.

Analyse de l'État du résultat global

Résultats sommaires

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Produits						
Opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	661,6 \$	457,2 \$	45 %	1 714,1 \$	1 160,8 \$	48 %
Coût des opérations commerciales – contrats de maître d'œuvre	(661,6 \$)	(457,2 \$)	(45 %)	(1 714,1 \$)	(1 160,8 \$)	48 %
Frais de service	2,5 \$	3,7 \$	(32 %)	8,1 \$	9,0 \$	(10 %)
Autres produits	0,0 \$	0,1 \$	(100 %)	0,7 \$	0,3 \$	133 %
Total des produits	2,5 \$	3,8 \$	(34 %)	8,8 \$	9,3 \$	(5 %)
Charges						
Frais d'administration	6,7 \$	7,2 \$	(7 %)	19,9 \$	20,0 \$	(1 %)
Dépenses de remédiation de contrats	0,1 \$	(1,3 \$)	(108 %)	0,1 \$	(1,0 \$)	(110 %)
Charges totales	6,8 \$	5,9 \$	15 %	20,0 \$	19,0 \$	5 %
Services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	20,9 \$	32,4 \$	(35 %)	35,5 \$	58,0 \$	(39 %)
Coût des services d'approvisionnement international pour les clients gouvernementaux	(20,9 \$)	(32,4 \$)	(35 %)	(35,5 \$)	(58,0 \$)	(39 %)
Crédits parlementaires	3,9 \$	3,9 \$	0 %	11,6 \$	11,7 \$	(1 %)
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	(0,4 \$)	1,8 \$	(122 %)	0,4 \$	2,0 \$	(80 %)

Produits

Les produits sont composés des produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, de frais de service, d'autres produits, de produits d'intérêts nets et de gains (ou d'une compensation des produits dans le cas d'une perte) sur les opérations de change. Il est important de souligner que les produits découlant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre sont entièrement compensés par les coûts de ces mêmes transactions. Les produits totaux, après la réduction du coût des transactions commerciales, se sont établis à 8,8 millions de dollars au 31 décembre 2011, par rapport à 9,3 millions de dollars pour la même période se terminant le 31 décembre 2010, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars, ou d'environ 5 %. Au troisième trimestre de l'exercice 2011-12, les produits totaux étaient de 2,5 millions de dollars, ce qui représente une baisse par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2010-11, où ils étaient de 3,8 millions de dollars.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 31 décembre 2011, les opérations commerciales et les transactions liées aux services d'approvisionnement ont totalisé 1 749,6 millions de dollars, comparativement à 1 218,8 millions de dollars pour la même période se terminant le 31 décembre 2010, ce qui représente une hausse de 530,8 millions de dollars, ou de 44 %. Au troisième trimestre de l'exercice 2011-12, les opérations commerciales et les transactions liées aux services d'approvisionnement se sont établies à 682,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 192,8 millions de dollars, ou de 39 %, par rapport au troisième trimestre de l'exercice 2010-11. Dans les deux cas, la hausse est surtout attribuable à

l'accélération de la production de véhicules blindés légers (VBL) dans le cadre de contrats importants avec le programme de ventes militaires à l'étranger (FMS) du Département de la défense et avec le Corps de la marine des États-Unis.

La CCC n'impose pas de frais pour les transactions effectuées dans le secteur d'activités relatif à l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD), car ces transactions sont financées par des crédits parlementaires. Au 31 décembre 2011, les transactions commerciales découlant des activités menées dans le cadre de l'APPD (y compris les ventes de VBL au département de la Défense) représentaient 87 % de toutes les transactions commerciales de la Corporation, comparativement à 85 %, au 30 décembre 2010. Dans tous ses autres secteurs d'activités, la Corporation impose des frais qui correspondent habituellement à un pourcentage de la valeur du contrat. Ces frais sont considérés comme un produit lorsque les biens et les services sont livrés. Les frais de service perçus depuis le début de l'exercice jusqu'au 31 décembre 2011 ont totalisé 8,1 millions de dollars, comparativement à 9,0 millions de dollars pour la même période se terminant le 31 décembre 2010, une diminution de 12 %. Les frais de service au troisième trimestre de l'exercice 2011-12 se sont établis à 2,5 millions de dollars, soit une réduction de 1,2 million de dollars ou de 32 % comparativement au troisième trimestre de l'exercice 2010-11. Ce résultat traduit le nombre réduit d'étapes contractuelles assorties à des frais de services à franchir au troisième trimestre de l'exercice 2011-12, par rapport à l'exercice 2010-11, dans le cadre des projets de centrale électrique au Ghana et de remplacement des ailes d'avions pour la Norvège.

D'autres produits ont contribué à la hausse des produits par rapport à l'année précédente, pour la période se terminant le 31 décembre 2011. Il s'agit notamment 1) d'une hausse de 0,2 million de dollars découlant de gains de change, à la suite de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain pendant le deuxième trimestre de l'exercice 2011-12, sur les soldes de trésorerie en dollars américains (par ailleurs surveillés de près et maintenus à des niveaux peu élevés); 2) d'une hausse de 0,2 million de dollars des autres produits, découlant des droits reçus en raison de l'augmentation des demandes de la part des exportateurs canadiens de paiements anticipés dans le cadre des activités relatives à l'APPD.

Charges

Au 31 décembre 2011, le cumul annuel des charges s'élevait à 20 millions de dollars, soit 1 million de plus qu'à la même période se terminant le 31 décembre 2010. Une baisse de 0,1 million de dollars des frais d'administration a été compensée par une hausse de 1,1 million de dollars des dépenses de remédiation des contrats. Tel que mentionné dans la rubrique Principales données financières, en novembre 2010, la Corporation avait déterminé qu'une provision relative aux dépenses de remédiation de contrats n'était plus nécessaire et a donc repris 1 million de dollars qui y étaient associés. Pendant la période visée par le rapport, la direction a engagé des dépenses de remédiation de contrats modestes de 52 000 dollars. Les frais d'administration sont généralement payés en dollars canadiens et ne sont pas touchés par les fluctuations du taux de change. Les principaux frais d'administration ont été les suivants :

- Au 31 décembre 2011, les charges associées à la rémunération des employés ont été de 11,6 millions de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 0,3 million de dollars, ou de 3 %, par rapport au montant dépensé pendant la même période de neuf mois l'an dernier. La rémunération des employés a été de 3,9 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2011-12, par rapport à 3,8 millions au troisième trimestre de l'exercice 2010-11. Cette hausse est attribuable surtout à une légère augmentation du nombre d'employés et aux augmentations annuelles sur l'échelle salariale. La rémunération des employés a compté pour 58 % des frais d'administration de la CCC.

- Les frais prélevés par TPSGC pour les services essentiels de gestion des contrats aux termes de l'APPD se sont élevés à 3,2 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 0,1 million de dollars par rapport à la même période de neuf mois, l'exercice précédent.
- Les frais de loyer et les dépenses connexes ont totalisé 1,7 million de dollars, une augmentation de 0,2 million de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent, qui s'explique par l'augmentation annuelle des loyers conformément aux contrats de location et par l'acquisition d'espace additionnel pour accompagner la hausse prévue du nombre d'employés, conformément à l'initiative de la CCC de se procurer à l'interne certains services actuellement obtenus en sous-traitance auprès de TPSGC, tel que précisé dans la section des prévisions pour 2011-12 ci-dessous.
- Les frais de déplacement ont totalisé 0,9 million de dollars au 31 décembre 2011, soit le même montant qu'au 31 décembre de l'exercice 2010-11.
- Les frais associés à l'embauche d'experts-conseils, pour compléter le personnel de la CCC et réaliser des tâches exigeant des compétences particulières, se chiffrent à 1,1 million de dollars pour l'exercice 2011-12, ce qui représente une baisse de 0,1 million de dollars par rapport à l'exercice 2010-11. Ces frais ont par ailleurs été relativement constants de trimestre en trimestre pour les deux exercices.
- L'amortissement des biens immobiliers et de l'équipement, des immobilisations incorporelles et des améliorations locatives s'est chiffré à 0,5 million de dollars, soit le même montant que pour l'exercice 2010-11 selon le cumul annuel, et il est demeuré identique de trimestre en trimestre pour les deux exercices.
- Les coûts du matériel informatique, des logiciels et des services de soutien, sans compter les coûts liés au personnel de gestion de l'information faisant partie de l'effectif de la CCC ou aux consultants, ont représenté des charges de 0,3 million de dollars, soit une baisse de 0,3 million de dollars, ou de 50 %, par rapport au montant dépensé à la même période de l'exercice précédent. Les coûts des logiciels, du matériel informatique et des services de soutien étaient plus faibles de 0,1 million de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2011-12 qu'au troisième trimestre de l'exercice 2010-11.
- Les autres charges, y compris les coûts liés aux communications de la Corporation (marketing, publicité, conception et impression de documents de promotion), les frais de télécommunications et les frais bancaires, ont totalisé 0,5 million de dollars en 2011-2012, soit 0,1 million de dollars de moins qu'en 2010-11. Au troisième trimestre des exercices 2011-12 et 2010-11, les charges ont été identiques, à savoir de 0,2 million de dollars.

Depuis le début de l'exercice jusqu'au 31 décembre 2011, la direction a enregistré 52 000 dollars au titre des dépenses de remédiation de contrats, selon les montants réels déterminés. Cette situation reflète le portefeuille de projets actifs stables actuel de la Corporation, ainsi que ses solides processus de gestion du risque. Tel que susmentionné, l'an dernier à la même date, la direction avait reprise une provision au titre des dépenses de remédiation de contrats de 1,0 million de dollars.

Crédits parlementaires

La Corporation recevra 15,5 millions de dollars en crédits parlementaires au cours de l'exercice 2011-12, soit pratiquement le même montant qu'à l'exercice précédent. Les crédits sont répartis en versements mensuels égaux tout au long de l'année.

Analyse de l'État de la situation financière

Sommaire de la situation financière

	Au 31 décembre 2011 (en millions de dollars)	Au 31 mars 2011 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Actif total	941,2 \$	646,8 \$	46 %
Passif total	891,4 \$	597,4 \$	49 %
Capitaux propres	49,8 \$	49,4 \$	1 %

Au 31 décembre 2011, l'actif total de la CCC s'élevait à 941,2 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 294,4 millions de dollars, ou de 46 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est attribuable en grande partie à une hausse de 212,4 millions de dollars des paiements progressifs aux exportateurs canadiens, c'est-à-dire de 94 % par rapport au 31 mars 2011, et compte pour 72 % de la hausse globale de 294,4 millions de dollars de l'actif total. Tous les autres éléments de l'actif combinés représentent une augmentation nette de 82,0 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

Au 31 décembre 2011, le passif total de la CCC s'élevait à 891,4 millions de dollars; ce montant représente une hausse de 294,0 millions de dollars, ou de 49 %, par rapport au 31 mars 2011. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 212,1 millions de dollars des paiements progressifs des clients étrangers, ce qui représente une hausse de 93 % par rapport au 31 mars 2011 et compte pour 72 % de la hausse globale de 294,0 millions de dollars du passif total. Tous les autres éléments de passif combinés affichent une augmentation nette de 81,9 millions de dollars par rapport au 31 mars 2011.

À titre d'intermédiaire commercial international, la CCC compense en grande partie ses éléments d'actif liés au commerce par des éléments de passif équivalents. Par conséquent, les créances des clients étrangers et les paiements progressifs aux exportateurs canadiens sont normalement compensés par les créditeurs et les charges à payer aux exportateurs canadiens ainsi que par les paiements progressifs des clients étrangers, respectivement.

Les créances, totalisant 268,2 millions de dollars (235,0 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 28 % (36 % au 31 mars 2011) de l'actif total de 941,2 millions de dollars (646,8 millions de dollars au 31 mars 2011). Les créditeurs et les charges à payer, totalisant 271,5 millions de dollars (223,2 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 30 % (37 % au 31 mars 2011) du passif total de 891,4 millions de dollars (597,4 millions de dollars au 31 mars 2011). En général, la Corporation paye les exportateurs canadiens dans les 30 jours suivant la réception d'une facture et des documents justificatifs, conformément aux modalités des contrats conclus en vertu de son programme principal relatif à l'APPD.

Les paiements progressifs aux exportateurs canadiens de 438,8 millions de dollars (226,5 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 47 % (35 % au 31 mars 2011) de l'actif total de 941,2 millions de dollars (646,8 millions de dollars au 31 mars 2011). Les paiements progressifs de clients étrangers de 441,6 millions de dollars (229,4 millions de dollars au 31 mars 2011), représentent 50 % (38 % au 31 mars 2011) des charges totales de 891,4 millions de dollars (597,4 millions de dollars au 31 mars 2011).

Les avances des clients étrangers et les avances aux exportateurs canadiens ont augmenté de 24 % et de 26 %, respectivement, depuis le 31 mars 2011. Des 175,8 millions de dollars de paiements anticipés de clients étrangers (142,2 millions de dollars au 31 mars 2011), 163,5 millions de dollars (126,5 millions de dollars au 31 mars 2011), ou 93 % (89 % au 31 mars 2011), se rapportaient à dix projets : des projets avec l'Équateur, la Norvège, le Royaume d'Arabie saoudite et le Pérou, ainsi que quelques projets de services d'approvisionnement pour le compte du MAECI et de l'ACDI. De ces avances des clients étrangers, une part importante, soit 132,2 millions de dollars (103,2 millions de dollars au 31 mars 2011), a été transférée à des exportateurs canadiens; cette part représente 97 % (96 % au 31 mars 2011) des paiements anticipés aux exportateurs canadiens. Aux termes des contrats, les avances ne sont pas offertes dans le secteur d'activités relatif à l'APPD. Quant aux autres secteurs d'activités, pour des raisons d'atténuation du risque, la CCC retient, dans la plupart des projets, les paiements anticipés effectués par les clients étrangers et ne les transfère aux exportateurs canadiens qu'une fois que ces derniers ont rempli leurs obligations contractuelles.

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres du gouvernement du Canada dans la CCC se chiffraient à 49,8 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 0,4 million de dollars par rapport au 31 mars 2011, comme il est précisé dans l'analyse de l'État du résultat global. Les capitaux propres de la CCC couvrent les risques commerciaux inhérents à son portefeuille de contrats non exécutés, lesquels se chiffraient à environ 3,6 milliards de dollars au 31 décembre 2011. Il convient de souligner qu'en 2009-10, la CCC a conclu un contrat important avec le programme FMS du département de la Défense des États-Unis pour la livraison de VBL. La valeur maximale éventuelle de ce contrat est de 2,2 milliards de dollars, dont la valeur des VBL livrés ne s'élevait qu'à 717,3 millions de dollars au 31 décembre 2011. La partie non exécutée de ce contrat représente 42 % des engagements non réalisés de la Corporation.

Analyse de l'état des flux de trésorerie

Sommaire des flux de trésorerie

	POUR LES TROIS MOIS TERMINÉS LE			POUR LES NEUF MOIS TERMINÉS LE		
	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %	31 décembre 2011 (en millions de dollars)	31 décembre 2010 (en millions de dollars)	Hausse (baisse) en %
Activités d'exploitation	27,0 \$	73,8 \$	(63 %)	21,3 \$	86,9 \$	(75 %)
Activités d'investissement	(0,1 \$)	0,0 \$	(100 %)	(0,1 \$)	0,0 \$	(100 %)
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie	(0,1 \$)	(0,1 \$)	0 %	0,1 \$	(0,1 \$)	200 %

Activités d'exploitation

Au 31 décembre 2011 de l'exercice 2011-12, la CCC détenait 21,3 millions de dollar en espèces tirés de ses activités d'exploitation, par rapport à 86,9 millions, au 31 décembre 2010 de l'exercice précédent. Ce changement est attribuable à plusieurs facteurs :

- Au 31 décembre 2011 de l'exercice 2011-12, la CCC conservait des avances en espèces de gouvernements étrangers d'un montant de 5,7 millions de dollars retenues jusqu'à l'exécution par les fournisseurs de leurs obligations contractuelles. Ce montant était de 21,3 millions de dollars au 31 décembre 2010 de l'exercice 2010-11. La variation d'une année sur l'autre découle largement des avances d'un client étranger (liées au projet de remplacement des ailes d'aéronefs norvégiens) excédentaires de 15 millions de dollars qui ont été reçues au troisième trimestre de l'exercice 2010-11 mais n'ont été transmises à l'exportateur canadien qu'après l'exécution du contrat, en 2011-12.
- Au 31 décembre 2011 de l'exercice 2011-12, un montant de 15,2 millions de dollars en espèces reflétait l'écart entre le moment où la CCC a recouvert ses créances et celui où elle a payé ses créditeurs. Pour certains contrats, la Corporation ne paye les exportateurs canadiens qu'après avoir reçu le paiement du client étranger. Compte tenu du moment des rentrées de fonds et des paiements, l'exécution réelle des transactions s'étend souvent sur plusieurs périodes de référence, de sorte que l'on peut observer de grandes variations des flux de trésorerie d'une période à l'autre. La différence découlant des écarts entre la réception d'avances et les paiements était de 63,6 millions de dollars au 31 décembre 2010 de l'exercice 2010-11. La variation d'une année sur l'autre découle entièrement du montant en espèces excédentaire de 75 millions de dollars reçu d'un client étranger (liées aux projets de VBL) au 31 décembre 2010 de l'exercice 2010-11, qui n'a été versé au fournisseur qu'au quatrième trimestre du même exercice.
- Au 31 décembre 2011 de l'exercice 2011-12, un montant de 0,4 million de dollars en espèces découlait de d'autres activités d'exploitation.

Activités d'investissement

Comme il est indiqué dans l'analyse de l'État de la situation financière, la Corporation a capitalisé des montants négligeables associés aux biens d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels au cours des exercices 2011-12 et 2010-11.

Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie

Au cours des premiers neuf mois, la CCC a comptabilisé un gain de 0,1 million de dollars sur les opérations de change, à la suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain : le dollar canadien, qui valait 1,0314 \$US le 31 mars 2011, ne valait plus que 0,9833 \$US le 31 décembre 2011.

Comparaison des résultats financiers avec le budget du Plan d'entreprise 2011-12 à 2015-16

Pour la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 2011, les transactions commerciales (y compris les transactions liées aux services d'approvisionnement) se sont établies à 1 749,6 million de dollars, soit 103,3 millions de dollars ou 6 %, de moins que le montant prévu au budget. Ce résultat s'explique par le fait qu'une part importante du budget est prévue en fonction de l'exécution des travaux associés à de nouveaux contrats devant être conclus durant l'année, contrats qui ne s'étaient pas tous matérialisés au 31 décembre 2011 étant donné surtout la complexification de l'économie mondiale et les changements de priorités des gouvernements étrangers.

Les frais de service se sont élevés à 8,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 1,3 million de dollars, ou de 14 %, par rapport au budget. Les frais de service sont comptabilisés comme des produits lorsque les travaux prévus par contrat sont exécutés ou terminés. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2011-12, les frais de service associés au Programme de contrats à Cuba ont dépassé les prévisions budgétaires. Les frais de service sont toutefois généralement inférieurs aux frais de service prévus dans le budget, un résultat attribuable au fait qu'une partie importante de ces frais prévus sont associés à de nouveaux contrats qui devaient être signés pendant l'année mais qui ne l'ont pas encore été, tel qu'indiqué ci-dessus.

Tel qu'indiqué plus haut également, la CCC a comptabilisé un gain de 0,1 million de dollars sur les opérations de change, à la suite de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain : la valeur du dollar canadien, de 1,0314 \$US le 31 mars 2011, n'était plus que de 0,9833 \$US, le 31 décembre 2011. La Corporation contrôle ses gains et ses pertes sur les opérations de change en surveillant les soldes en devises étrangères à découvert et en conservant ces derniers à des niveaux négligeables. La Corporation affiche un solde découvert en dollars américains de 3,3 millions de dollars, ce qui représente 0,4 % du total de ses actifs en dollars américains.

La Corporation avait engagé un montant négligeable de 52 000 \$ en dépenses de remédiation de contrats en date du 31 décembre 2011. Ces montants ne sont inscrits que lorsque les montants réels sont ou peuvent être déterminés. Au regard de ces résultats favorables, les dépenses de remédiation de contrats ont été inférieures aux dépenses prévues dans le budget de 0,3 million de dollars. Ce résultat témoigne de l'efficacité des pratiques de gestion du risque de la Corporation, y compris de son solide cadre de gestion du risque d'entreprise (GRE) et ses pratiques de gestion des contrats.

Les frais d'administration se sont élevés à 19,9 millions de dollars, soit 1,4 million de dollars ou 7 % de moins que le montant de 21,3 millions de dollars prévu au budget. Ce résultat démontre l'effort soutenu de la direction pour contrôler les charges par rapport aux produits générés, tout en respectant les grandes lignes des mesures de limitation des coûts que le gouvernement du Canada a établies dans les budgets de 2010 et de 2011.

Prévisions pour l'exercice 2011-12

Au cours de l'exercice 2010-11 ainsi que pendant l'exercice 2011-12, la Corporation a examiné et analysé les principaux processus de mise en œuvre du secteur d'activités relatif à l'APPD. Au terme de cette analyse, il a été déterminé qu'une nouvelle démarche était nécessaire afin de réduire les charges tout en optimisant la qualité des services fournis aux clients. La CCC réalise donc des investissements pour se procurer à l'interne certains des travaux actuellement confiés en sous-traitance à TPSGC. Elle procède notamment à un investissement de transition de 2,3 millions de dollars, conformément à une demande formulée par le Conseil d'administration à la direction en juin 2011, qui s'échelonne sur les exercices 2011-12 et 2012-13. Cette nouvelle démarche permettra à la Corporation de réaliser des économies de près de 5 millions de dollars au cours de la période visée par le Plan d'entreprise de 2011-12 à 2015-16. Dans ce contexte, la CCC prévoyait au départ afficher des pertes d'exploitation de 0,6 million de dollars en 2011-12; or elle envisage maintenant de réaliser d'autres économies et a revu ses pertes prévues à la baisse pour les établir à 0,2 million de dollars.

Les produits pour l'exercice 2011-12, après la réduction du coût des transactions commerciales, devraient s'élever à 13,1 millions de dollars, soit 0,1 million de dollars ou 1 % de moins que les résultats obtenus en 2010-11. La Corporation s'attend à une baisse de 0,6 million de dollars des frais de services perçus pour

l'exercice 2011-12, par rapport aux résultats réels observés pour l'exercice 2010-2011, en raison d'un niveau inférieur d'exécution de contrats (assortis à des frais de services) en 2011-2012. Cette baisse sera toutefois compensée par la hausse attendue de 0,2 million de dollars des autres produits, notamment des produits d'escompte découlant des demandes accrues de paiements anticipés de la part des exportateurs canadiens dans le cadre des activités liées à l'APPD et par la hausse attendue de 0,3 million de dollars découlant d'un gain sur les opérations de change à la suite de l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2011-12 sur les soldes découverts en dollars américains. On s'attend à ce que les produits d'intérêt se chiffrent au même montant que pour l'exercice 2010-11, soit à 0,3 million de dollars.

La Corporation prévoit que les charges totales s'élèveront à 28,8 million de dollars pour l'exercice 2011-12, charges qui ont été de 27,2 millions de dollars pour l'exercice 2010-11. On s'attend à ce que les dépenses de remédiation de contrats soient de 0,1 million de dollars pour 2011-12, une hausse de 1,1 million de dollars si l'on tient compte du recouvrement de 1 million de dollars inscrit pour l'exercice 2010-11, tel que noté plus tôt. Les frais d'administration devraient s'établir à 28,7 millions de dollars, soit 0,5 million de dollars ou 2 % de plus qu'en 2010-11. Ce montant comprend des coûts d'investissement de transition aux termes de l'APPD se chiffrant à 0,2 million de dollars. Les charges d'amortissement demeureront relativement stables par rapport à 2010-11 et devraient s'élever à 0,7 million de dollars, alors que la Corporation amorce sa quatrième année entière d'amortissement des coûts capitalisés liés au système de planification des ressources de l'organisation (PRO) mis en œuvre au cours de l'exercice 2008-09.

La Corporation recevra 15,5 millions de dollars en crédits parlementaires au cours de l'exercice 2011-12, tel que susmentionné.

Normes internationales d'information financière (IFRS)

La Corporation a déterminé que les IFRS constituaient la méthode de comptabilité la plus appropriée et a adopté ces normes à compter du premier trimestre de l'exercice 2011-12. Bien que les IFRS soient fondées sur des principes et reposent sur un cadre conceptuel semblable aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, il existe certaines différences entre ces deux normes. Parmi ces différences, notons plusieurs choix en matière de conventions comptables ainsi que des obligations d'information renforcées, qui sont énoncées dans les notes accompagnant les états financiers du présent rapport, ainsi que dans la section des commentaires et l'analyse de la direction et les notes accompagnant les états financiers des derniers états financiers intermédiaires simplifiés du 30 juin 2011.

Engagement de la CCC à l'égard de la gestion du rendement et du risque

La CCC gère toute une série de risques en s'efforçant de remplir son mandat, lequel consiste à promouvoir et à faciliter le commerce international pour le compte des exportateurs canadiens. La stratégie adoptée pour gérer ces risques est décrite en détail dans le rapport annuel 2010-11 de la Corporation, ainsi que dans le sommaire de son plan d'entreprise 2011-12.

Le gouvernement des États-Unis conserve la cote AAA auprès de certaines agences de notation et obtient la cote AA+ auprès d'une autre agence. Ces cotes continuent de répondre aux exigences de la politique de la CCC sur le crédit.

Il n'y a pas d'autres changements importants, de nouveaux risques ou d'incertitudes au troisième trimestre comparativement à ceux qui ont été présentés ou cités au préalable.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Président et chef de la direction,



Marc Whittingham

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA

Ottawa, Canada
Le 16 février 2012

État de la situation financière (non vérifié)

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1 avril 2010
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie (Note 4)	96 561 \$	75 254 \$	42 982 \$
Créances (Notes 5 et 9)	268 204	235 029	251 889
Avances aux exportateurs canadiens	135 843	107 887	85 944
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	438 818	226 456	92 101
	<u>939 426</u>	<u>644 626</u>	<u>472 916</u>
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1 045	1 115	1 264
Actifs incorporels	767	1 108	1 661
	<u>1 812</u>	<u>2 223</u>	<u>2 925</u>
	<u>941 238 \$</u>	<u>646 849 \$</u>	<u>475 841 \$</u>
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer (Notes 5 et 9)	271 495 \$	223 187 \$	236 327 \$
Avances des clients étrangers	175 809	142 153	96 550
Paiements progressifs des clients étrangers	441 565	229 426	91 625
Avantages sociaux futurs à court terme (Note 6)	708	708	643
	<u>889 577</u>	<u>595 474</u>	<u>425 145</u>
Passifs non courants			
Avantages sociaux futurs à long terme (Note 6)	1 431	1 547	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats (Notes 7 et 13)	390	407	1 442
	<u>1 821</u>	<u>1 954</u>	<u>2 926</u>
	<u>891 398</u>	<u>597 428</u>	<u>428 071</u>
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10 000	10 000	10 000
Bénéfices non répartis	39 840	39 421	37 770
	<u>49 840</u>	<u>49 421</u>	<u>47 770</u>
	<u>941 238 \$</u>	<u>646 849 \$</u>	<u>475 841 \$</u>

Engagements, éventualités et garanties (Note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé:

Président et chef de la direction,

Vice-président, Risque et finance, et chef de la direction financière,



Marc Whittingham



Martin Zablocki, B.Com, MBA, CBV, CMA

État du résultat global (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre		Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Revenues				
Opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre (note 8)	661 561 \$	457 239 \$	1 714 060 \$	1 160 836 \$
Moins : coût des opérations commerciales - contrats de maître d'œuvre	(661 561)	(457 239)	(1 714 060)	(1 160 836)
Frais de service (note 8)	2 514	3 759	8 064	9 039
Autres produits (note 8)	132	38	361	111
Produit d'intérêts net	(32)	108	236	242
Gain (perte) de change	(97)	(79)	143	(68)
	2 517	3 826	8 804	9 324
Charges				
Frais d'administration (note 10)	6 744	7 164	19 944	19 954
Dépenses (recouvrements) de remédiation des contrats (note 13)	44	(1 250)	52	(1 000)
	6 788	5 914	19 996	18 954
Services d'approvisionnement international pour clients gouvernementaux				
Transactions relatives aux services d'approvisionnement (note 8)	20 948 \$	32 423 \$	35 517 \$	57 981 \$
Moins : coût des transactions relatives aux services d'approvisionnement	(20 948)	(32 423)	(35 517)	(57 981)
	-	-	-	-
Résultats d'exploitation nets avant crédits parlementaires	(4 271)	(2 088)	(11 192)	(9 630)
Crédits parlementaires (note 11)	3 870	3 887	11 611	11 662
Résultats d'exploitation nets et résultat étendu	(401) \$	1 799 \$	419 \$	2 032 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des variations des capitaux propres (non vérifié)

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2011

(en milliers de dollars)	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 1 octobre 2011	10 000 \$	40 241 \$	50 241 \$
Résultat net		(401)	(401)
Solde au 31 décembre 2011	10 000 \$	39 840 \$	49 840 \$
Solde au 1 avril 2011	10 000 \$	39 421 \$	49 421 \$
Résultat net		419	419
Solde au 31 décembre 2011	10 000 \$	39 840 \$	49 840 \$

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 31 décembre 2010

(en milliers de dollars)	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 1 octobre 2010	10 000 \$	38 004 \$	48 004 \$
Résultat net		1 799	1 799
Solde au 31 décembre 2010	10 000 \$	39 803 \$	49 803 \$
Solde au 1 avril 2010	10 000 \$	37 771 \$	47 771 \$
Résultat net		2,032	2,032
Solde au 31 décembre 2010	10 000 \$	39 803 \$	49 803 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie (non vérifié)

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois		Pour la période de neuf mois	
	terminée le 31 décembre		terminée le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Recettes des clients étrangers	779 580 \$	582 642 \$	1 962 197 \$	1 340 212 \$
Intérêts reçus	(32)	108	236	242
Frais de service et autres produits reçus	2 646	3 797	8 425	9 150
Paiements aux exportateurs canadiens	(752 543)	(509 672)	(1 941 656)	(1 254 944)
Paiements administratifs	(6 513)	(6 994)	(19 528)	(19 433)
Crédits parlementaires	3 870	3 887	11 611	11 662
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'exploitation	27 008	73 768	21 285	86 889
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Achat d'immobilisations corporelles et actifs incorporels	(114)	35	(121)	-
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement	(114)	35	(121)	-
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(97)	(79)	143	(68)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	26 797	73 724	21 307	86 821
Trésorerie au début de l'exercice	69 764	56 079	75 254	42 982
Trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	96 561 \$	129 803 \$	96 561 \$	129 803 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers provisoires condensés non vérifiés

31 décembre 2011

1. Nature, organisation et financement

La Corporation commerciale canadienne (« la Corporation ») a été établie en 1946 en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* (« la loi ») et est une société d'État mandataire visée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Corporation agit généralement comme maître d'œuvre lorsque des gouvernements étrangers, des organisations internationales ou des acheteurs étrangers du secteur privé veulent acheter des produits et services du Canada par l'entremise du gouvernement canadien. La Corporation conclut des contrats avec ces clients étrangers ainsi que des contrats d'approvisionnement correspondants avec des exportateurs canadiens. De plus, la Corporation conclut des accords de services d'approvisionnement visant à fournir des biens et des services destinés à être utilisés à l'échelle internationale au nom du gouvernement du Canada et de gouvernements étrangers. La Corporation exerce ses activités principalement au Canada et dispose de bureaux supplémentaires en Asie et de représentation dans les Caraïbes.

Les activités de la Corporation sont principalement financées par des crédits parlementaires, auxquels s'ajoute une combinaison de frais de service et de produits d'intérêts et d'escompte des créances.

La Corporation n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Méthode de préparation des états financiers

Conformité aux IFRS

Les présents états financiers provisoires condensés ont été préparés conformément à la norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor basé sur les Normes internationales d'information financière (IFRS), que la Corporation compte adopter dans ses états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Ces états financiers provisoires condensés ne comprennent pas toute l'information requise pour les états financiers complets de l'exercice.

Les états financiers provisoires condensés de la Corporation représentent une partie de la période visée par les premiers états financiers annuels aux termes des IFRS. La Corporation a établi sa date de transition aux IFRS au 1^{er} avril 2010 (« la date de transition »). La norme IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, a été utilisée.

Toute modification aux IFRS qui sera prise en compte dans les états financiers annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars 2012 pourrait entraîner le redressement des états financiers provisoires condensés, notamment les ajustements liés à la transition comptabilisés avec l'adoption des IFRS.

Les présents états financiers provisoires doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels de la Corporation en date du 31 mars 2011, préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) et en considération de la divulgation relative à la transition aux IFRS présentées dans le présent rapport et dans les états financiers provisoires condensés publiés antérieurement en date du 30 juin 2011.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs déclarés et l'information à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et charges déclarés au cours de l'exercice. Les estimations les plus importantes de la direction concernent la provision pour dépenses de remédiation des contrats ainsi que le passif lié aux avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient différer de façon notable de ces estimations, sous l'effet d'une variation des facteurs influant sur la capacité des exportateurs canadiens de remplir leurs contrats, de variations du taux d'actualisation de la Corporation et d'une augmentation du barème de rémunération. Tout changement aux estimations est comptabilisé dans les états financiers au cours de l'exercice où il est constaté.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Corporation sont le dollar canadien.

3. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables de la Corporation sont résumées ci-après. Ces conventions ont été appliquées uniformément à toutes les années et périodes présentées, à moins d'avis contraire.

a) Contrats

La Corporation comptabilise ses **opérations commerciales** et les **opérations relatives aux services d'approvisionnement** et les coûts compensatoires lorsque la livraison est effectuée, c'est-à-dire au moment où le titre des produits achetés passe au client étranger. Toutefois, dans le cas où le contrat prévoit des paiements progressifs, les opérations commerciales et les opérations liées aux services d'approvisionnement sont comptabilisés au moment de l'acceptation par la Corporation des travaux exécutés. Les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre sont comptabilisées dans les **produits**, et les opérations liées aux services d'approvisionnement, dans lesquelles la Corporation agit à titre d'agent pour un autre gouvernement ou un ministère, figurent en valeur nette sous **services d'approvisionnement internationaux pour clients gouvernementaux**.

Les **frais de service** provenant d'opérations commerciales liés à des contrats de maître d'œuvre et à des ententes de services d'approvisionnement internationaux et les frais de service liés à d'autres activités internationales et nationales sont comptabilisés dans les **produits** une fois que les services ont été fournis.

Les **paiements progressifs des clients étrangers** et les **paiements progressifs aux exportateurs canadiens**, lorsque requis, correspondent aux paiements effectués proportionnellement au travail exécuté dans le cadre d'un contrat menant à la livraison d'un produit ou d'un service. En général, ces paiements sont limités à 75 % des frais engagés. Étant donné que le titre de propriété n'a toutefois pas encore été cédé au client étranger, la Corporation comptabilise les paiements progressifs versés aux exportateurs canadiens comme un actif et les paiements progressifs reçus des clients étrangers comme un passif. Cet actif et ce passif sont réduits à la livraison et sur acceptation des travaux par le client étranger.

Les **avances des clients étrangers** et les **avances aux exportateurs canadiens** représentent un acompte versé au début du contrat, avant toute exécution des travaux. La Corporation comptabilise les avances

versées aux exportateurs canadiens comme un actif et les avances reçues des clients étrangers comme un passif. Les avances versées et les avances reçues sont réduites au terme de l'exécution du contrat et au moment de l'acceptation par le client étranger.

Les **autres produits** se composent essentiellement des produits provenant des produits d'escompte liés à des paiements anticipés. La Corporation offre, dans certains cas, des paiements anticipés sur des montants dus aux exportateurs canadiens moyennant certains frais. Ce produit d'escompte est calculé sur la base d'un pourcentage déterminé pouvant varier de 0,03 % pour un paiement anticipé d'un jour jusqu'à 1,32 % pour une période de 40 jours. Les produits d'escompte sont comptabilisés comme autre produit une fois que les services ont été fournis aux exportateurs canadiens.

Enfin, pour les opérations commerciales liées à des contrats de maître d'œuvre, il incombe à la Corporation de veiller à ce que les modalités contractuelles avec le client étranger soient satisfaites, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. Si l'exportateur canadien ne remplit pas ses obligations au titre du contrat domestique conclu avec la Corporation, celle-ci peut devoir assumer des dépenses de remédiation des contrats. Ces coûts, et la provision prévue à cette fin, sont déterminés en fonction de chaque contrat et comprennent les frais d'achèvement et de réapprovisionnement ainsi que les frais juridiques et autres frais connexes, fondés sur des devis ou des estimations. Les **dépenses de remédiation des contrats** sont comptabilisés dans l'État du résultat global de la période où le défaut d'exécution est constaté par la Corporation est probable, et les montants peuvent être déterminés de façon raisonnable.

b) Conversion de devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux en vigueur à la fin de l'exercice. Les montants des produits et charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant le mois courant. Tous les gains et pertes de change sont comptabilisés en tant que perte ou gain de change dans l'État du résultat global.

c) Instruments financiers

Un instrument financier désigne tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre.

i) Instruments financiers dérivés

La Corporation peut conclure des contrats de change à terme afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Comme la Corporation n'applique pas la comptabilité de couverture à ces contrats à terme, ceux-ci sont classés parmi les instruments détenus à des fins de transaction et comptabilisés à leur juste valeur sur la base du cours à terme déterminé, toute variation étant comptabilisée en résultat net dans l'exercice au cours duquel elle se produit, en tant que gain ou perte de change dans l'État du résultat global. Les dérivés sont comptabilisés dans l'État de la situation financière soit comme un actif dans les créances, soit comme un passif dans les crédettes et charges à payer.

La Corporation conclut certains contrats qui ne sont pas des instruments financiers et qui contiennent des dérivés incorporés en devises étrangères. Le dérivé n'est pas dissocié du contrat hôte lorsque le contrat n'est pas soumis à un effet de levier, qu'il ne comporte pas d'option et qu'il est libellé dans une monnaie utilisée par l'une des parties principales au contrat pour évaluer les

éléments présentés dans ses états financiers ou, encore, dans une monnaie qui est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient l'opération.

Aucun dérivé important ni dérivé incorporé n'a dû être comptabilisé comme un actif ou un passif dans l'État de la situation financière.

ii) Détermination de la juste valeur

Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur dans l'État de la situation financière. La juste valeur d'un instrument financier lors de sa comptabilisation initiale est le prix de transaction, c'est-à-dire la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue. Une fois que la comptabilisation initiale a été effectuée, la juste valeur est déterminée au moyen de données provenant de marchés observables en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux, comme suit :

Niveau 1 – Données qui reflètent les prix cotés non rajustés dans des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire d'investissement peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement, y compris les données sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 – Données qui ne sont pas observables. Il n'y a pas ou à peu près pas d'activité sur le marché. Les données utilisées pour l'évaluation de la juste valeur nécessitent de la part du gestionnaire un jugement ou une estimation considérable.

La valeur comptable de la trésorerie, des créances ainsi que des créditeurs et charges à payer correspond à une approximation de la juste valeur de ces instruments financiers basée sur des données de niveau 1, étant donnée leur nature à court terme.

d) Trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse, les dépôts à vue et les placements temporaires arrivant à échéance dans un délai de moins de trois mois suivant la date d'acquisition, qui sont comptabilisés à leur juste valeur en fonction du prix de transaction à la date à laquelle celle-ci a été effectuée. Tous les produits, gains et pertes d'intérêts sont comptabilisés dans le produit d'intérêts net au cours de l'exercice où ils se produisent. La Corporation a désigné sa trésorerie et équivalents comme des actifs détenus à des fins de transaction, puisque leur juste valeur peut être établie de façon fiable en raison de leurs échéances à court terme. Toute variation de la juste valeur de la trésorerie est comptabilisée au cours de l'exercice où elle se produit, comme gain ou perte de change dans l'État du résultat global.

e) Créances

Les créances sont classées comme prêts et créances et évaluées à leur coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Corporation n'établit pas de provision pour créances douteuses puisqu'elle dispose d'un recours contractuel, à tous égards significatifs, par lequel l'exportateur canadien assume le risque de non-paiement de la part de l'acheteur étranger.

f) Créiteurs, charges à payer et provision pour dépenses de remédiation des contrats

Les créiteurs et charges à payer ainsi que la provision pour dépenses de remédiation des contrats sont classés comme autres passifs financiers et comptabilisés à leur coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

g) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles comprennent les coûts liés au matériel et aux systèmes d'exploitation des systèmes d'information et les améliorations locatives. Le matériel et les systèmes d'exploitation des systèmes d'information sont amortis selon la méthode linéaire, après que la faisabilité technologique a été établie, sur une durée de vie utile prévue de cinq ans. Les améliorations locatives font l'objet d'un amortissement linéaire sur leur durée de vie utile ou sur la durée restante du contrat de location, si elle est inférieure.

Les actifs incorporels comprennent les coûts associés aux logiciels des systèmes d'information ainsi que les coûts d'installation et de configuration initiaux. Après que la faisabilité technologique a été établie, ces coûts font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de vie utile prévue de cinq ans.

h) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires qui ne sont pas considérés comme du surplus d'apport sont inscrits comme financement dans l'exercice pour lequel ils sont approuvés, sauf en ce qui concerne les crédits restreints par la loi et associés à des charges d'exercices ultérieurs, qui sont reportés et comptabilisés comme financement au cours de l'exercice où les charges en question sont engagées. Les crédits utilisés pour l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis en résultat selon la même méthode que les immobilisations connexes.

i) Produit d'intérêts

Le produit d'intérêts est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représente les intérêts gagnés sur les soldes de trésorerie et les placements détenus au cours de l'exercice, et les intérêts facturés aux clients sur les paiements en souffrance.

j) Avantages sociaux futurs

i) Prestations de retraite

Essentiellement tous les employés de la Corporation sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de prestations contributoire établi par la loi et administré par le gouvernement du Canada. Des cotisations sont requises à la fois de la part de l'employé et de l'employeur pour couvrir les coûts actuels des services fournis. Conformément à la législation en vigueur, la Corporation n'a pas l'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations additionnelles relatives à tous services antérieurs rendus ou à toute insuffisance actuarielle du Régime. Les cotisations sont donc considérées comme des charges dans l'exercice où les services sont fournis et constituent l'obligation totale de la Corporation en matière de prestations de retraite.

ii) Indemnités de départ

Les employés ont droit à des indemnités de départ en vertu des conventions collectives et des conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. Le coût des indemnités auxquelles les employés ont droit est déterminé par calcul actuariel selon la méthode de répartition des

prestations au prorata des services. La valeur du passif est fondée sur un taux courant d'actualisation lié au marché et sur d'autres hypothèses actuarielles qui représentent la meilleure estimation à long terme, par la direction, de facteurs tels que les futures augmentations de salaires et le taux de démission des employés. L'excédent du gain actuariel net (ou de la perte actuarielle nette) sur 10 % de l'obligation au titre des prestations est amorti sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Au 31 mars 2011, la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs pour ce régime était de 14 ans (14 ans au 31 mars 2010).

Une mise à jour de l'évaluation actuarielle a été réalisée le 31 mars 2011. La dernière évaluation actuarielle complète a été réalisée le 31 mars 2010 et la prochaine est prévue pour le 31 mars 2012.

iii) Prestations de maladie des employés

Les employés ont droit à des prestations non acquises au titre des congés de maladie, comme il est stipulé dans les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est comptabilisé au moment où les employés fournissent les services nécessaires pour y avoir droit. L'évaluation actuarielle est fondée sur les hypothèses qui représentent les meilleures estimations de la direction des facteurs utilisés pour déterminer l'obligation.

iv) Autres avantages sociaux des employés

Le gouvernement fédéral administre divers autres régimes de prestations futures dont les employés et les anciens employés peuvent se prévaloir durant leur période d'embauche ou à leur retraite. Le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime d'assurance-dentaire de la Corporation sont les deux principaux régimes offerts aux employés et aux retraités de la Corporation. Les obligations de la Corporation à l'égard de ces deux régimes se limitent à ses cotisations, qui sont enregistrées dans l'État du résultat global.

k) Dépréciation

i) Dépréciation des actifs financiers

En ce qui concerne les actifs financiers qui ne sont pas classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net, la Corporation évalue à la fin de chaque période de référence s'il existe une preuve objective confirmant la dépréciation d'un actif ou d'un groupe d'actifs. Une fois dépréciés, les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont réévalués à la valeur recouvrable nette, et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le résultat net. Les pertes non réalisées sur les actifs financiers dépréciés disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation. Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont évalués à la valeur recouvrable nette.

ii) Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers, y compris les immobilisations corporelles et les actifs incorporels, sont évalués pour fin de dépréciation lorsque des événements ou un changement de circonstances indiquent que la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

l) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque du fait d'un événement passé, la Corporation a une obligation actuelle juridique ou implicite qui peut être évaluée de manière fiable à la date de l'État de la situation financière et lorsqu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour acquitter l'obligation.

m) Modifications comptables à venir

Normes internationales d'information financière

IFRS 9

La norme IFRS 9, *Instruments financiers*, (« IFRS 9 ») émise en novembre 2009 et révisée en octobre 2010, ainsi que les modifications corrélatives, remplacera la norme comptable internationale 39 (IAS 39), *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La norme IFRS 9 porte sur la comptabilisation et la décomptabilisation ainsi que sur l'évaluation des actifs et des passifs financiers.

La norme IFRS 9 élimine les catégories d'actifs financiers actuels et exige que les actifs financiers soient comptabilisés initialement au coût amorti ou à leur juste valeur selon le modèle d'affaires de l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels rattachés aux actifs financiers.

Les gains et pertes sur les actifs financiers évalués à la juste valeur seront comptabilisés dans le résultat net, à l'exception des placements en actions détenus à des fins de transaction pour lesquels les gains et les pertes seront comptabilisés directement en capitaux propres.

La nouvelle norme exige également l'utilisation d'une seule méthode de dépréciation pour les actifs financiers fondés sur les prévisions de pertes et les pertes subies, qui remplace les différentes méthodes définies par la norme IAS 39.

La norme exige que tous les passifs financiers non classés à la juste valeur par l'entremise du résultat net soient par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après, bien que l'adoption hâtive soit permise. La Corporation évalue actuellement l'incidence de l'IFRS 9 sur ses états financiers et continuera de le faire durant les prochaines étapes du projet.

4. Trésorerie

La trésorerie comprenait :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	59 146	60 151 \$	35 729	34 643 \$	19 256	19 561 \$
Dollars canadiens	35 747	35 747	39 808	39 808	22 132	22 132
Euros	273	360	424	584	847	1 163
Renminbis chinois	1 015	164	575	85	61	2
Dollars australiens	133	139	133	134	133	124
		96 561 \$		75 254 \$		42 982 \$

La Corporation investit dans des dépôts à court terme dans des banques canadiennes. Au 31 décembre 2011, la durée moyenne à l'échéance des dépôts à court terme était de nul jour (1 jour au 31 mars 2011 et 1 jour au 1^{er} avril 2010), alors que le rendement à l'échéance du portefeuille au 31 décembre 2011 était de nul % (0,08 au 31 mars 2011 et 0,04 % au 1^{er} avril 2010).

De la trésorerie, 41 217 000 \$, en date du 31 décembre 2011 (35 463 000 \$ au 31 mars 2011 et 11 497 000 \$ au 1^{er} avril 2010), correspondent aux avances et retenues reçues de clients étrangers, qui seront versés aux exportateurs canadiens à une date ultérieure, conformément aux contrats. Lorsque le contrat le prévoit, ces fonds peuvent accumuler des intérêts au crédit de l'exportateur canadien ou du client étranger.

5. Créances, créditeurs et charges à payer

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt. Les créances de la Corporation sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	177 379	180 394 \$	153 403	148 739 \$	136 903	139 066 \$
Dollars canadiens	87 291	87 291	85 391	85 391	103 065	103 065
Ringgits malaisiens	1 610	516	2 735	878	-	-
Dollars australiens	4	5	5	5	5	5
Renminbis chinois	(22)	(2)	113	16	47	7
Euros	-	-	-	-	7 095	9 746
		268 204 \$		235 029 \$		251 889 \$

Les créiteurs et charges à payer sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Les créiteurs et charges à payer de la Corporation sont libellés dans les devises suivantes :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011		31 mars 2011		1 ^{er} avril 2010	
	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens	Devise originale	Dollars canadiens
Dollars américains	208 801	212 351 \$	169 579	164 423 \$	148 632	150 979 \$
Dollars canadiens	58 443	58 443	57 136	57 136	74 465	74 465
Ringgits malaisiens	1 562	501	2 653	852	-	-
Dollars australiens	138	144	138	139	138	129
Renminbis chinois	344	56	433	65	-	-
Euros	-	-	415	572	7 828	10 753
Roupies indiennes	-	-	-	-	53	1
		271 495 \$		223 187 \$		236 327 \$

6. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de départ

La Corporation fournit à ses employés des indemnités de départ fondées sur les années de service et le salaire final. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et il n'a pas d'actifs, ce qui résulte en un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les prestations seront payées à même des crédits futurs.

L'information sur le régime, établie du 1^{er} avril 2010 (date de transition) au 31 mars 2011, est la suivante :

(en milliers de dollars)

Obligations au titre des indemnités constituées	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	1 484 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	159
Intérêts débiteurs	80
Indemnités payées	(1)
Perte actuarielle	96
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	1 818 \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	(271)
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	1 547 \$

Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

L'ancienneté et l'augmentation salariale reliée aux promotions sont également prises en considération dans l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs.

L'obligation des avantages sociaux futurs à long terme a été réduite de 116 000 \$ en date du 31 décembre 2011 en raison du départ d'employées, laissant un solde de 1 431 000 \$ en date du 31 décembre 2011 (1 547 000 \$ au 31 mars 2011 et 1 484 000 \$ au 1 avril 2010).

b) Indemnités de maladie

La Corporation fournit des indemnités de maladie non acquises à ses employés, conformément aux conventions collectives et conditions d'emploi en vigueur. Ce régime d'indemnisation est sans capitalisation et n'a pas d'actifs, ce qui se traduit par un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées. Les indemnités seront payées à même les crédits futurs.

Les renseignements sur le régime, valides du 1^{er} avril 2010 (la date de transition) au 31 mars 2011, sont les suivants :

(en milliers de dollars)

Obligations au titre des indemnités constituées	
Obligations au titre des indemnités constituées - 1 avril 2010	643 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	272
Intérêts débiteurs	34
Indemnités payées	(241)
Perte actuarielle	39
Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011	747 \$
Pertes actuarielles nettes non amorties	(39)
Avantages sociaux futurs - 31 mars 2011	708 \$

Hypothèses

Obligations au titres des indemnités constituées - 31 mars 2011

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

Coût des services rendus pour l'exercice terminé au 31 mars

Taux d'actualisation	5.10%
Augmentation économique du barème de rémunération	
Direction	1.50%
Reste du personnel	1.50%

L'ancienneté et l'augmentation salariale reliée aux promotions sont également prises en considération dans l'évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs.

7. Gestion du capital

La Corporation a pour objectif de conserver et de renforcer son assise financière en gérant prudemment ses risques et en mettant en œuvre des stratégies pour optimiser ses excédents d'exploitation. Elle a besoin d'une certaine base en capital pour permettre des investissements et compenser toutes pertes éventuelles (prévues et imprévues) liées aux risques opérationnels, de rendement des fournisseurs ou de crédit. Les stratégies de gestion du capital comprennent la réduction au minimum des dépenses de remédiation des contrats; une hausse des produits proportionnelle à l'augmentation des charges d'exploitation; la réduction au minimum des risques de change; l'obtention des crédits nécessaires afin de défrayer les augmentations de salaires découlant de la convention collective et la hausse des coûts liés aux activités relatives à l'Accord sur le partage de la production de défense et aux services d'intérêt public; l'optimisation du produit d'intérêts.

La Corporation n'est pas soumise à des exigences externes en matière de capital. L'apport en capital de la Corporation se répartit comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Surplus d'apport	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$
Bénéfices non répartis	39 840	39 421	37 770
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	390	407	1 442
	50 230 \$	49 828 \$	49 212 \$

8. Opérations commerciales, frais de service, autres produits et opérations liées aux services d'approvisionnement

La Corporation facilite la vente de produits canadiens à des clients étrangers, y compris des gouvernements, des organismes internationaux et d'autres acheteurs, et tire des revenus provenant des opérations commerciales liées aux contrats de maître d'œuvre, des frais de services et d'autres produits. La Corporation réalise également des transactions d'approvisionnement internationales pour clients gouvernementaux. Le profil par région géographique s'établit comme suit :

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre (en milliers de dollars)	2011 Services d'approvisionnement			2010 Services d'approvisionnement		
	Produits	international	Total	Produits	international	Total
États-Unis	596 417 \$	- \$	596 417 \$	416 248 \$	838 \$	417 086 \$
Amérique du Sud	33 027	-	33 027	983	-	983
Amérique centrale et Caraïbes	19 879	422	20 301	18 361	2,128	20 489
Europe	208	14 735	14 943	(4 416)	22 079	17 663
Afrique	12 555	124	12 679	26 668	1,231	27 899
Canada	509	4 590	5 099	456	-	456
Asie	1 612	1 077	2 689	2 736	6 147	8 883
	664 207 \$	20 948 \$	685 155 \$	461 036 \$	32 423 \$	493 459 \$

Pour la période de neuf mois terminée le 31 décembre (en milliers de dollars)	2011 Services d'approvisionnement			2010 Services d'approvisionnement		
	Produits	international	Total	Produits	international	Total
États-Unis	1 524 971 \$	2 598 \$	1 527 569 \$	1 040 384 \$	1 585 \$	1 041 969 \$
Amérique du Sud	94 167	-	94 167	5 455	-	5 455
Amérique centrale et Caraïbes	53 891	1 349	55 240	35 939	4 381	40 320
Afrique	42 320	502	42 822	88 584	4 489	93 073
Europe	336	20 776	21 112	(4 084)	39 691	35 607
Canada	1 422	7 722	9 144	(721)	-	(721)
Asie	4 468	2 570	7 038	4 367	7,835	12 202
Autre	910	-	910	62	-	62
	1 722 485 \$	35 517 \$	1 758 002 \$	1 169 986 \$	57 981 \$	1 227 967 \$

La valeur des contrats signés se distingue des produits. La valeur des contrats signés correspond à la valeur des contrats et avenants signés et prenant effet au cours de l'exercice, laquelle a atteint 1 432 millions de dollars en date du 31 décembre 2011 (2 395 millions de dollars au 31 décembre 2010).

9. Gestion du risque et instruments financiers

Les instruments financiers que détient la Corporation l'exposent au risque de crédit, au risque de marché et au risque de liquidité. Le Conseil d'administration exerce une surveillance sur le cadre de gestion du risque de la Corporation, dont il examine, approuve et suit les politiques en la matière, y compris le programme de gestion du risque d'entreprise en cours d'élaboration, dans le cadre duquel on déterminera la tolérance au risque de l'organisation, les effets de divers risques et des plans d'action afin d'atténuer les risques qui excèdent le seuil de tolérance de la Corporation.

La section qui suit décrit les risques associés aux instruments financiers de la Corporation et la façon dont celle-ci gère son exposition aux risques.

a) Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Ce risque est principalement associé à la trésorerie et aux créances de la Corporation. La valeur comptable des actifs financiers figurant dans les états financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie

La Corporation investit des fonds excédentaires pour toucher des produits financiers en vue de maintenir le principal et de fournir suffisamment de liquidités pour répondre aux besoins de trésorerie. La Corporation réduit au minimum son exposition au risque de crédit découlant du placement des fonds de trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement approuvés et des limites de portefeuille. La Corporation investit des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte. Les placements doivent maintenir les cotes de solvabilité aux seuils ou au-dessus des seuils définis par au moins deux des agences énumérées ci-dessous :

Cote de Moody's : P1

Cote de Standard and Poor's (S&P) : A1

Cote de Dominion Bond Rating Service (DBRS) : R1 (faible)

Créances

L'exposition de la Corporation au risque de crédit lié aux créances dépend essentiellement des caractéristiques démographiques de sa clientèle. La Corporation consent généralement au client étranger des modalités de comptes ouverts aux parties bénéficiant d'une cote de crédit accordée par Moody's d'au moins AAA et exige des garanties lorsque la cote est sous ce seuil. Au 31 décembre 2011, 89,21 % (89,25 % au 31 mars 2011 et 84,68 % au 1^{er} avril 2010) des opérations commerciales de la Corporation étaient avec des clients AAA.

Exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
États-Unis	159 756 \$	150 386 \$	111 104 \$
Amérique centrale et Caraïbes	73 340	67 299	73 814
Amérique du Sud	15 202	6 083	31 666
Afrique	12 539	131	15 361
Canada	4 628	7 824	4 308
Asie	2 165	2 395	1 567
Europe	562	899	13 603
Autre	12	12	466
	268 204 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont exigibles selon les conditions normales en commerce international et ne portent habituellement pas d'intérêt.

Le profil d'échéance des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010
Moins de 1 an	266 259 \$	228 739 \$	244 824 \$
Entre 1 et 3 ans	1 945	6 290	7 065
	268 204 \$	235 029 \$	251 889 \$

Les créances sont considérées comme étant en souffrance quand le payeur n'a pas versé la somme due avant la date d'échéance prévue par le contrat. Le classement chronologique des créances de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010
Moins de 30 jours	49 382 \$	23 693 \$	16 543 \$
Entre 30 et 180 jours	17 261	3 757	24 897
Plus de 180 jours	5 530	3 445	10 594
	72 173 \$	30 895 \$	52 034 \$

Garanties

Concernant la gestion du risque lié à ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de crédit global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

Le profil de l'ensemble des garanties dont dispose la Corporation aux fins de l'exécution des contrats, dans le cas improbable où une entreprise canadienne ne remplirait pas ses obligations contractuelles, était le suivant :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1 ^{er} avril 2010
Retenues de garantie	1 252 \$	1 197 \$	891 \$
Garanties bancaires	50 342 \$	52 766 \$	62 802 \$
Cautions	114 360 \$	109 030 \$	114 986 \$
Cautions de la société mère	470 661 \$	542 904 \$	479 941 \$
Autres	12 636 \$	10 201 \$	281 \$

Les montants susmentionnés se rapprochent de la juste valeur des garanties dont dispose la Corporation.

b) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Il comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Corporation est peu exposée à ce dernier risque.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. En ce qui a trait au risque de change, les contrats avec des clients étrangers et les contrats réciproques avec des exportateurs canadiens sont ordinairement conclus dans la même devise. La Corporation a recours

à cette technique pour transférer le risque de change à l'exportateur canadien, ce qui permet une exposition nette minimale.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de la Corporation à ce risque vient du fait qu'elle investit des fonds de trésorerie. La Corporation réduit au minimum les risques associés aux fluctuations des taux d'intérêt en investissant dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats de financement, inclus dans les créditeurs et charges à payer, la Corporation devait 23 303 000 \$ au 31 décembre 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1^{er} avril 2010), dont 20 048 000 \$ au 31 décembre 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 au 1^{er} avril 2010) portent un intérêt au coût des fonds plus 0,20 %.

c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Corporation réduit au minimum le risque de liquidité lié à la trésorerie en respectant sa politique en matière de placement, laquelle prévoit des mécanismes de placement des fonds de trésorerie dans des dépôts temporaires très liquides qu'elle effectue auprès d'une banque canadienne à charte.

Concernant ses obligations contractuelles en cours, la Corporation peut exercer un recours sur une base contractuelle contre des fournisseurs canadiens découlant, à tous les égards importants, des obligations prévues dans les contrats réciproques à ceux intervenus avec les clients étrangers de même valeur. En outre, pour atténuer davantage son risque de liquidité global, la Corporation peut aussi, selon les résultats de sa vérification préalable, exiger des garanties commerciales, y compris des retenues de garantie, des garanties bancaires, des cautions, des cautions de la société mère, des cessions d'indemnités d'assurance, des privilèges sur biens, des garanties personnelles et des espèces des actionnaires placées en fiducie auprès de la Corporation.

La *Loi sur la Corporation commerciale canadienne* permet à la Corporation d'emprunter auprès du Trésor ou de conclure d'autres arrangements de crédit ou des indemnités avec d'autres sources pour un montant ne dépassant pas 90 millions de dollars.

- i) La Corporation a une marge de crédit renouvelable donnant accès à des fonds de l'ordre de 40 000 000 \$CAN ou l'équivalent américain. L'endettement dans le cadre de cette entente est non garanti, et ce mécanisme de crédit ne comporte aucune date d'expiration. Au 31 décembre 2011, aucun prélèvement n'avait été effectué sur cette marge de crédit (aucun prélèvement au 31 mars 2011 ni au 1^{er} avril 2010).

- ii) La Corporation conclut des arrangements d'actualisation avec garantie avec une institution financière, à hauteur de 15 000 000 \$ au 31 décembre 2011 (15 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 15 000 000 \$ au 1^{er} avril 2010), pour appuyer son programme de financement commercial.

En outre, la Corporation conclut d'autres arrangements de crédit, à hauteur de 25 000 000 \$ au 31 décembre 2011 (25 000 000 \$ au 31 mars 2011 et 25 000 000 \$ au 1^{er} avril 2010), où les opérations sont assurées par une société d'État apparentée bénéficiant d'une cote de crédit de AAA de Moody, ce qui atténue tout risque de liquidité lié à son programme de financement commercial.

Créditeurs et charges à payer

Les créanciers sont exigibles selon les conditions normales de commerce. Le profil d'échéance des créanciers de la Corporation était le suivant :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010
Moins de 1 an	271 419 \$	222 732 \$	235 670 \$
Entre 1 et 3 ans	76	455	657
	271 495 \$	223 187 \$	236 327 \$

Dans le cadre d'une série spécifique de contrats liés au programme de financement commercial de la Corporation, inclus dans les créanciers et charges à payer, la Corporation devait 23 303 000 \$ au 31 décembre 2011 (27 619 000 \$ au 31 mars 2011 et 42 868 000 \$ au 1^{er} avril 2010), dont 20 048 000 \$ au 31 décembre 2011 (22 415 000 \$ au 31 mars 2011 et 32 405 000 \$ au 1^{er} avril 2010) portent un intérêt au coût des fonds plus 0,20 % et la Corporation a offert comme garantie certains comptes clients étrangers à certaines conditions. Par contre, elle a également accès à un certain nombre de valeurs commerciales si la partie étrangère ne rembourse pas ces créances. Le montant des créances impayées offertes en garantie en vertu de ces ententes au 31 décembre 2011 s'élevait à 53 704 000 \$ (67 378 000 \$ au 31 mars 2011 et 74 879 000 \$ au 1^{er} avril 2010) et se présentait comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010
Moins de 1 an	53 704 \$	61 484 \$	67 814 \$
Entre 1 et 3 ans	- \$	5 894 \$	7 065 \$

10. Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent :

(en milliers de dollars)	Pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre		Pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre	
	2011	2010	2011	2010
Rémunération de l'effectif et charges connexe	3 890	\$ 3 833	\$ 11 577	\$ 11 256
Services de gestion de contrats	1 165	1 400	3 212	3 300
Loyer et frais connexes	600	540	1 653	1 467
Consultants	301	419	1 148	1 184
Frais de déplacement et accueil	365	383	909	858
Amortissement	180	170	532	521
Logiciels, matériel informatique et soutien	45	165	336	650
Communications de l'entreprise	10	6	97	94
Autres charges	188	248	480	624
	6 744	\$ 7 164	\$ 19 944	\$ 19 954

11. Crédits parlementaires

Le Parlement du Canada a consenti à la Corporation des crédits d'un montant de 3 870 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre 2011 (3 887 000 \$ en date du 31 décembre 2010) et d'un montant de 11 611 000 \$ pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre 2011 (11 662 000 \$ en date du 31 décembre 2010).

12. Opérations entre apparentés

La Corporation est apparentée, pour ce qui est de la propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle participe à des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités selon les mêmes modalités qui s'appliquent aux parties non apparentées. Ces opérations sont évaluées d'après la valeur d'échange. Il existe des liens entre la Corporation et des entités liées au gouvernement avec lesquelles il n'y a eu aucune transaction. Ces relations n'ont pas été divulguées, en vertu de l'exemption partielle dont bénéficient les entités gouvernementales possédées en propriété exclusive prévues dans la norme comptable internationale 24 – *Information relative aux parties liées* (« IAS 24 »).

a) Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) assure à la Corporation des services de gestion de contrats et d'autres services administratifs à des taux négociés qui sont fondés en partie sur le montant des contrats obtenus. TPSGC exerce également certaines fonctions au prix de revient.

Le coût de ces services s'est élevé à 1 199 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre 2011 (1 433 000 \$ au 31 décembre 2010), à 3 311 000 \$ pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre 2011 (3 397 000 \$ au 31 décembre 2010) et celui-ci entre dans les frais d'administration.

b) PPP Canada Inc.

La Corporation a un protocole d'entente avec PPP Canada Inc. pour la prestation de services partagés principalement dans les domaines de la technologie de l'information, de la gestion des ressources humaines, des finances et de l'approvisionnement, des services juridiques, de la recherche et des communications, de la gouvernance et de la gestion des installations. Cette entente produit des économies d'échelle pour les deux organisations.

Le produit lié à la prestation de ces services s'est établi à 187 500 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre 2011 (187 500 \$ au 31 décembre 2010), à 562 500 \$ pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre 2011 (562 500\$ au 31 décembre 2010) et est inclus dans les frais de service.

c) Autres

Les opérations commerciales, les frais de services et les opérations associées aux services d'approvisionnement, découlant de la facilitation par la Corporation de la vente de produits canadiens à des clients étrangers et des autres activités internationales, comprennent les opérations avec les entités gouvernementales apparentées suivantes :

**Pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre
(en milliers de dollars)**

	2011		2010	
Agence canadienne de développement international	-	\$	938	\$
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	1 414	\$	9 600	\$
Ministère de la Défense nationale	4 446	\$	1 000	\$

**Pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre
(en milliers de dollars)**

	2011		2010	
Agence canadienne de développement international	3 233	\$	1 773	\$
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	2 787	\$	14 947	\$
Ministère de la Défense nationale	7 572	\$	1 000	\$

Par ailleurs, la Corporation participe à des programmes d'échange de ressources humaines avec d'autres ministères et organismes, tels que l'Agence de la fonction publique du Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Défense nationale, Exportation et développement Canada et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

En raison de toutes les opérations entre apparentés, les montants à recevoir de ces parties et les montants qui leur sont dus sont les suivants :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011		31 mars 2011		1er avril 2010	
Créances	4 035	\$	6 135	\$	3 585	\$
Créditeurs et charges à payer	4 980	\$	2 739	\$	930	\$

13. Éventualité et garanties

La Corporation peut devoir engager des dépenses de remédiation des contrats si des exportateurs canadiens ne respectent pas les conditions de leurs contrats. La Corporation est la partie demanderesse ou intimée dans certaines réclamations et poursuites en instance. Les dommages et intérêts réclamés par les plaignants sont élevés, mais en s'appuyant sur l'avis des conseillers juridiques, la direction a enregistré une obligation dans l'exercice visé lorsque les dommages étaient probables et que les montants associés pouvaient être raisonnablement estimés. La Corporation a enregistré des dépenses de remédiation des contrats au montant de 44 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 31 décembre 2011 ((1 250 000 \$) au 31 décembre 2010) et au montant de 52 000 \$ pour la période de neuf mois prenant fin le 31 décembre 2011 (1 000 000 \$ au 31 décembre 2010), ce qui a laissé un solde de 390 000 \$ en date du 31 décembre 2011 (407 000 \$ au 31 mars 2011 et 1 442 000 au 1^{er} avril 2010), soit la meilleure estimation par la direction des coûts supplémentaires que la Corporation devra probablement engager pour respecter ses obligations contractuelles.

Dans son rôle de maître d'œuvre, la Corporation a l'obligation contractuelle d'exécuter de nombreux contrats conclus avec des clients étrangers et de veiller à ce que les conditions du contrat soient respectées, quelle que soit la qualité du rendement de l'exportateur canadien. La Corporation doit également exécuter des obligations contractuelles liées à la prestation de services d'approvisionnement internationaux pour des clients gouvernementaux. Au 31 décembre 2011, la valeur totale du portefeuille de contrats de maître d'œuvre et d'approvisionnement qui restaient à exécuter était d'environ 3,6 milliards de dollars (3,6 milliards de dollars au 31 mars 2011 et 2,7 milliards de dollars au 1^{er} avril 2010). Le portefeuille total des contrats de la Corporation s'établit comme suit :

(en milliers de dollars)	31 décembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010
Moins de 1 an	1 868 736 \$	1 602 730 \$	1 361 783 \$
Entre 1 et 3 ans	1 665 656 \$	1 895 621 \$	1 030 167 \$
Entre 3 et 5 ans	48 968 \$	60 544 \$	323 811 \$
Plus de 5 ans	- \$	3 787 \$	2 470 \$

Le portefeuille des contrats qui restent à exécuter, en plus de la provision pour dépenses de remédiation des contrats prévue à l'État de la situation financière, représente les obligations contractuelles maximales de la Corporation. Il était estimé à 3 583 750 000 \$ au 31 décembre 2011 (3 563 089 000 \$ au 31 mars 2011 et 2 719 673 000 \$ au 1^{er} avril 2010).

14. Transition aux Normes internationales d'information financière

La Corporation a adopté les IFRS le 1^{er} avril 2011 et a fixé la date de transition au 1^{er} avril 2010. Avant l'adoption des IFRS, la Corporation préparait ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Les premiers états financiers annuels émis par la Corporation qui seront conformes aux IFRS seront émis pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Par conséquent, la Corporation fera une déclaration explicite et sans réserve de conformité aux IFRS à compter de ses états financiers de 2012. La Corporation a préparé son état de la situation financière d'ouverture en IFRS à la date de transition du 1^{er} avril 2010.

Ces états financiers ont été préparés conformément aux méthodes comptables décrites à la Note 3 et aux exigences de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (« IFRS 1 »), qui s'applique à la première application des IFRS. La norme IFRS 1 exige que les mêmes méthodes soient appliquées pour toutes les périodes présentées et que lesdites méthodes suivent les IFRS à compter de la fin de la clôture du premier exercice en IFRS, soit le 31 mars 2012 pour la Corporation.

La Corporation préparera finalement l'état de la situation financière d'ouverture en appliquant les IFRS actuels à la date de prise d'effet du 31 mars 2012, ou avant. Il est donc possible que l'État de la situation financière d'ouverture et les états financiers des exercices 2011 et 2012 soient différents de l'information présentée dans les présents états financiers provisoires.

En préparant l'*État de la situation financière* d'ouverture en IFRS, la Corporation a redressé les montants comptabilisés précédemment dans les états financiers préparés conformément aux PCGR du Canada. Une explication de l'incidence de la transition des PCGR du Canada précédents aux IFRS sur la situation financière et le résultat global de la Corporation se trouve dans les tableaux et notes d'accompagnement qui suivent. Des rapprochements et renseignements supplémentaires expliquant l'effet de la transition aux IFRS ont été divulgués dans les états financiers provisoires condensés en date du 30 juin 2011.

Rapprochement de la situation financière et des capitaux propres au 31 décembre 2010

(en milliers de dollars)	PCGR du Canada	Effet de transition aux IFRS	IFRS
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie	129 803	\$ -	\$ 129 803
Créances	222 811	-	222 811
Avances aux exportateurs canadiens	93 418	-	93 418
Paiements progressifs aux exportateurs canadiens	152 942	-	152 942
	598 974	-	598 974
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	1 158	-	1 158
Actifs incorporels	1 246	-	1 246
	2 404	-	2 404
	601 378	\$ -	\$ 601 378
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	268 550	\$ -	\$ 268 550
Avances des clients étrangers	125 283	-	125 283
Paiements progressifs des clients étrangers	155 208	-	155 208
Avantages sociaux futurs à court terme	-	643	643
	549 041	643	549 684
Passifs non courants			
Avantages sociaux futurs à long terme	1 308	176	1 484
Provision pour dépenses de remédiation des contrats	407	-	407
	1 715	176	1 891
	550 756	819	551 575
Capitaux propres			
Surplus d'apport	10 000	-	10 000
Bénéfices non répartis	40 622	(819)	39 803
	50 622	(819)	49 803
	601 378	\$ -	\$ 601 378

Résultats d'exploitation nets et résultat étendu présentés selon les PCGR du Canada et des IFRS

Il n'y avait aucun changement aux résultats d'exploitation nets et résultat étendu pour la période de trois ou neuf mois terminée le 31 décembre 2010 suite à la conversion aux IFRS du PCGR du Canada.

Rapprochement des capitaux propres en vertu des PCGR du Canada et des IFRS

Voici le rapprochement des capitaux propres de la Corporation comptabilisés conformément aux PCGR du Canada en comparaison avec les capitaux propres comptabilisés conformément aux IFRS au 31 décembre 2010.

(en milliers de dollars)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Total des capitaux propres
Présentés selon les PCGR du Canada au 31 décembre 2010	10 000 \$	40 622 \$	50 622 \$
Différences donnant lieu à l'augmentation (la diminution) des montants présentés:			
Avantages sociaux futurs à court terme		(643)	(643)
Avantages sociaux futurs à long terme		(176)	(176)
Présentés selon les IFRS au 31 décembre 2010	10 000 \$	39 803 \$	49 803 \$

État des flux de trésorerie présenté selon les PCGR du Canada et les IFRS

Il n'y avait aucun changement à l'état des flux de trésorerie pour la période de trois ou neuf mois terminée le 31 décembre 2010, suite à la conversion aux IFRS du PCGR du Canada.

15. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation des états financiers du présent exercice.